



Licence Psychologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Psychologie. 2015, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J. hceres-02037592

HAL Id: hceres-02037592

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037592>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Licence Psychologie

- Université Toulouse Jean Jaurès – UT2J

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Toulouse II – Jean Jaurès – UT2J

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence de psychologie est le parcours nécessaire, mais non suffisant, pour une pratique professionnelle de la psychologie, qui nécessite cinq ans d'études. La licence de Toulouse II - Jean Jaurès propose aux étudiants des compétences disciplinaires dans tous les domaines de la psychologie (psychologie cognitive, du développement, sociale, du travail, ergonomique, de la santé, gériatrique, clinique et psychopathologique) ainsi que dans les domaines de la psychophysiology et des neurosciences. Parallèlement, des compétences méthodologiques (méthode expérimentale, approche clinique, statistiques) et des outils (langue, utilisation des plates formes numériques) sont mises en place. Cette licence est proposée en présentiel et en enseignement à distance, avec des regroupements pédagogiques ponctuels.

L'Université Toulouse II propose deux parcours en licence : le premier est uniquement disciplinaire ; le second associe à la psychologie une autre discipline (sociologie, sciences du langage, ou philosophie), qui cible les étudiants souhaitant préparer des concours dans le secteur de la santé, du social ou de l'éducatif. Dans ce second parcours, les unités d'enseignement de méthodologie/statistiques et de neurosciences ne sont pas proposées.

Avis du comité d'experts

La licence est pilotée par un responsable pour le niveau licence, aidé d'un responsable par année. L'équipe pédagogique se réunit au moins deux fois par an. Pour l'instant, les étudiants ne sont pas représentés dans ces réunions. Un conseil de perfectionnement est prévu à la rentrée 2014. La mention est également proposée en enseignement à distance, avec des regroupements pédagogiques réguliers.

Des professionnels interviennent sur les trois années de la mention. En première année, les professionnels interviennent dans plus de 50 % des heures des projets étudiants (« Accompagnement du projet de l'étudiant », « De l'université à l'emploi »), dans 46 % des heures de méthodologie du travail universitaire, et près de 60 % des TD de psychologie ; en deuxième année, ils assurent 14 % des heures et en troisième année 18 %. En ce qui concerne l'adossement à la recherche de la formation, les enseignants - chercheurs sont membres de l'un des quatre laboratoires suivants : UMR 5263 : Laboratoire Travail et Cognition : Cognition, langues, langage, ergonomie ; EA 4591 : Laboratoire clinique, Psychopathologique et interculturelle ; EA 1687 : Psychologie du développement et processus de socialisation ; EA 4156 : Octogone, avec deux pôles : Centre d'études et de recherche en psychopathologie, et Cognition, communication et développement.

Les effectifs étudiants sont pléthoriques. Pour l'année 2013, les effectifs de licence atteignent au total 3 866 étudiants qui se distribuent pour l'année 2013/2014 de la façon suivante : première année de licence (L1) : 1957 ; deuxième année (L2) : 1094 ; troisième année (L3) : 815. Parallèlement à cet état de fait, le sous-encadrement est chronique. Au final, 20 % des étudiants abandonnent en L1. Seulement 45 % passent en L2, dont un tiers de redoublants. En L2 et en L3, le taux de réussite est de 60 %. Un tutorat pour les étudiants de L1 a été mis en place, mais est peu suivi. Par ailleurs, les effets conjugués des effectifs pléthoriques et du sous-encadrement important ne permettent pas d'envisager la mise en place de groupes à plus faibles effectifs.

La licence *Psychologie* ne permet pas l'insertion professionnelle dans le secteur de la psychologie. Or, 30 % des étudiants quittent le parcours après la licence. Pour 2013, 37 étudiants ont déclaré être insérés professionnellement (mais les statistiques sont peu représentatives). Le devenir des autres étudiants n'est pas renseigné.

Dans l'environnement régional, un parcours de psychologie est également proposé à Albi, ainsi qu'à l'Institut Catholique de Toulouse.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	<p>Quatre laboratoires fédèrent les enseignants-chercheurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - UMR 5263 : Laboratoire Travail et Cognition : Cognition, langues, langage, ergonomie. - EA 4591 : Laboratoire clinique, Psychopathologique et interculturelle. - EA 1687 : Psychologie du développement et processus de socialisation. - EA 4156 : Octogone, avec deux pôles : Centre d'études et de recherche en psychopathologie, et Cognition, communication et développement.
Place de la professionnalisation	<p>Des professionnels sont présents tout au long des trois ans du niveau licence.</p> <p>La maquette prévoit pour les deux premières années de la licence une unité d'enseignement pré-professionnelle (projet personnel ; connaissance du secteur).</p>
Place des projets et stages	<p>Les étudiants suivent un stage d'observation de 75 h en L3, les maîtres de stage étant des enseignants -chercheurs, et non des professionnels</p>
Place de l'international	<p>On enregistre une quinzaine d'étudiants qui partent à l'étranger <i>via</i> des conventions Erasmus, et de 20 à 30 étudiants entrants.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Il existe une mise à niveau en méthodologie et statistiques pour les étudiants de la licence pluridisciplinaire (mais surtout par l'intermédiaire de la plateforme numérique).</p> <p>Le dispositif est couplé par une unité d'enseignement « Aide à la construction et à la réussite du projet personnel de l'étudiant ».</p> <p>Un renforcement de l'encadrement pédagogique est souhaité, mais l'impossibilité de créer des groupes de moins de 35 étudiants étant donné le sous-encadrement met un frein à cette initiative.</p> <p>Un tutorat pédagogique est proposé aux étudiants de licence, mais il est peu suivi.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>En ce qui concerne la place du numérique, une plateforme pédagogique est en place liée à chaque unité d'enseignement (dépôt de cours et propositions d'activités). On note la présence d'au moins une unité d'enseignement préparant au C2i niveau 1.</p> <p>Les étudiants doivent prendre un enseignement de langue vivante jusqu'à l'obtention du niveau B2.</p>
Evaluation des étudiants	<p>L'évaluation des étudiants se fait par contrôle continu ou contrôle terminal.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>La réflexion est en cours sur ce point.</p>
Suivi des diplômés	<p>L'enquête lancée par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) reçoit un taux de réponse très faible.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le conseil de perfectionnement mis en place à la rentrée 2014 doit comprendre cinq représentants des enseignants, trois étudiants, huit représentants du monde socio-professionnel, un représentant des services de l'université et deux BIATOSS.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Les différentes disciplines de la psychologie sont représentées de façon équilibrée.
- Les ressources numériques à finalité pédagogique sont bien utilisées
- Les enseignements à distance, avec regroupements pédagogiques ponctuels, sont bien organisés.

Points faibles :

- La suppression des enseignements de méthodologie et de neurosciences pour la licence pluridisciplinaire peut s'avérer être un handicap pour les étudiants qui souhaitent réintégrer le parcours traditionnel en L2, voire L3
- Il n'y a pas de représentants étudiants issus de chaque année intégrés aux réunions pédagogiques. Le conseil de perfectionnement projeté paraît un peu déséquilibré dans sa constitution (ratio enseignants/ monde socio professionnel).

Conclusions :

Il est nécessaire de dire que le sous-encadrement chronique, même s'il ne peut être jugulé dans les années à venir, peut être atténué. L'université pourrait aider cette discipline en redéployant des postes. Il serait également possible de réfléchir à la pérennité de la licence pluridisciplinaire, qui attire probablement des étudiants qui n'ont pas vocation à être psychologues et se retrouvent nombreux sans débouchés à la fin de la licence. On peut enfin se demander s'il ne serait pas plus prudent d'alléger le programme de psychologie de façon égale en enseignements disciplinaires (plus faciles à aborder de façon autonome ensuite) et méthodologiques.

Observations de l'établissement

Licence Générale

Mention : Psychologie

Référence de l'avis : A2016-EV-0311383K-S3LI160010918-010759-RT

■ **Observations :**

Nous accueillons très favorablement la remarque concernant la suggestion de redéploiement de postes vers la psychologie, seule réponse possible à un état de fait dommageable pour les étudiants comme pour les équipes d'enseignants.

Il est mentionné que la constitution du conseil de perfectionnement paraît déséquilibrée (ratio enseignant/monde socio-professionnel). Nous avons au départ proposé un conseil de perfectionnement constitué de 11 membres universitaires, 5 membres du monde socio-économique et 3 étudiants. L'établissement a demandé que le conseil de perfectionnement soit à « parité entre membres universitaires et membres extérieurs ».

Concernant les points faibles mentionnés, la question de la non proposition de contenus de méthodologie et de neurosciences dans la licence « pluridisciplinaire » (Discipline Principale/Discipline Associée) sera réglée dans la nouvelle proposition de maquette pour la rentrée 2016 où ces enseignements sont proposés de façon obligatoire dans les deux parcours de la Licence.

A la question sur la pérennité de la licence pluridisciplinaire, en lien avec le fait que des étudiants se retrouvent sans débouchés dans la mesure où ils n'ont pas toujours vocation à être psychologues, nous souhaiterions mettre en avant les chiffres d'étudiants qui conservent la discipline associée tout au long du parcours. Au second semestre de la première année, 25% des étudiants conservent la discipline associée, ils sont entre 15 et 20% en L2 et moins de 10% en L3. De plus, la plupart des étudiants conservent la discipline associée « vers le professorat des écoles », dans l'objectif probable de s'inscrire dans un master MEEF. Ainsi, le parcours « pluridisciplinaire » concerne assez peu d'étudiants et ils ne sont pas forcément sans débouché à la sortie de la Licence.